



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 mai 2016

Le treize mai deux mille seize à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

13-05-2016-08

Etaient Excusés : Mmes BERT, POHLER et M. LACOSTE PEDELABORDE (pouvoir à DUCOS-DUCQ)

Secrétaire de séance élue : Mme PATRICIA LOQUET

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS 01/2016 COMMUNE

Faute de prévisions budgétaires, pensant que les opérations été clôturés, plusieurs factures sont parvenues pour des opérations clôturées.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que certaines opérations sur la commune sont en dépassement, un ajustement de crédits peut être effectué afin de tenir compte de dépassements sur certains articles.

Le Maire propose la décision modificative de crédits ci-après :

ART. / CHAP .	INTITULE	MONTANT
DEPENSES	SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
Opération 013	Rénovation Salle des fêtes de Mont	1 800,00 €
Opération 036	Complexe de Pelote	1 000,00 €
Opération 018	Transformation Ancienne Ecole Salle BTS	1 500,00 €
Chapitre 23	Immobilisations incorporelles	-4 300,00 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,
AUTORISE La décision modificative telle que décrite ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

